

années-là, quarante pour cent des appareils vendus au Canada venaient des États-Unis.

Tout dernièrement, je lisais le rapport de la *Canadian Westinghouse*, dont les ventes s'établissaient à plus de 129 millions de dollars et les pertes entre \$300,000 et deux millions de dollars. Il est assez difficile de dire quelle proportion des dépenses de la *Canadian Westinghouse* avait trait à des pièces importées des États-Unis, mais je suis porté à croire que le capital américain, en dépit de tout ce qu'en disent les Américains, est isolationniste. Les capitalistes des États-Unis tiennent à garder leur argent aux États-Unis, où ils peuvent toujours l'avoir sous la main; c'est pourquoi il est si important que les Canadiens soient propriétaires de leurs industries. Il ne s'agit pas ici d'une question de sentiments.

Nous avons soutenu, et nos vis-à-vis étaient du même avis quand ils occupaient nos sièges, qu'il faut plus d'industries au Canada, plus d'industries secondaires. Mais nous devons reconnaître également que nous aimerions voir un plus grand nombre de Canadiens assez audacieux pour risquer leur argent dans de nouvelles industries. La plupart d'entre nous savons que les Canadiens achètent peu d'actions, sauf celles de la compagnie de téléphone Bell, de la *Hiram Walker* ou des actions de ce genre. Nous prêtons beaucoup sur hypothèques et nous savons pratiquer l'épargne.

Nous avons quelque 13 milliards de dollars en épargne et en circulation. Si nous jugeons de la somme qui se trouve dans des coffrets de sûreté par le produit qu'ont rapporté les vols à Brockville, nous pouvons compter 13 milliards là également. Nous voulons que cet argent serve, mais le Canadien répugne à faire des placements, la chose est connue. Nous sommes prudents et cela tient à ce que nous avons dû travailler d'arrache-pied pour accumuler l'argent que nous avons, et celui que nous risquons dans l'achat d'actions provient d'ordinaire de dividendes et de profits. Si nous ne possédons pas cet argent, nous n'en aurons pas davantage pour spéculer et, partant, pour donner de l'expansion à notre industrie. L'essentiel, c'est que les Canadiens placent des capitaux dans leur propre industrie. Chaque année 250 millions de dollars canadiens sont investis outre-frontière dans l'industrie américaine. Nous voulons que ces capitaux soient placés dans notre propre pays.

Mais je suis tout à fait d'accord avec le préopinant. Je doute encore qu'au moyen de cette distinction dans l'impôt de retenue à l'égard des sociétés, nous allons vraiment convaincre les Canadiens d'acheter des actions ou, quant à cela, convaincre les actionnaires

américains de vendre leurs actions, car ce sont les actionnaires, et non les sociétés, que nous devons influencer.

Je sais que le ministre se propose d'inciter les Canadiens à acheter éventuellement des actions dans nos industries ou à racheter des Américains, des Anglais ou des Suisses les actions qu'ils détiennent en ce moment. D'après moi, les encouragements devraient viser les capitalistes canadiens. Si nous pouvons convaincre les Canadiens de retirer leurs capitaux des propriétés immobilières, des entreprises où ils ont toujours eu l'habitude de les placer, par exemple, des hypothèques et autres placements très sûrs, et de les investir dans des entreprises comportant un peu plus de risques, alors je pense que nous aurons accompli quelque chose. A mon avis, nous pourrions tout d'abord agir en ce sens au moyen d'une modification qui aurait dû être apportée. Je propose que nous mettions l'actionnaire canadien sur le même pied que l'homme d'affaires afin qu'il puisse déduire ses pertes de ses bénéfices. Je crois que cette mesure constituerait un encouragement pour les Canadiens.

Je sais, par suite de plusieurs conversations que j'ai eues avec le ministre, qu'il a d'excellentes idées. J'ai été le premier à dire qu'il est un réformateur, et je crois qu'il l'est. J'estime que la mesure est bonne. Si le ministre a commis des erreurs, il les a admises. Je prétends que tous les députés doivent appuyer les idées que renferme ce bill et les appuyer fortement.

M. Cameron (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur le président, je ne parlerai pas longuement, mais il y a un certain point sur lequel je voudrais attirer l'attention du ministre. Je pense que cette question lui a déjà été signalée, mais je voudrais le faire à nouveau. Il s'agit des étudiants qui travaillent à temps partiel au Canada et de la déduction de leur revenu imposable de la somme qu'ils doivent verser à titre de frais de scolarité. Je ne sais pas si le ministre a pu voir les délégués qui sont venus de Montréal, mais je crois que son secrétaire parlementaire les a reçus. Cette délégation se composait de représentants de l'association des étudiants des cours du soir de l'université Sir George William, du conseil des étudiants des cours du soir de l'école secondaire de cette institution et de l'université de Montréal.

Dans le mémoire qu'ils ont présenté et au cours de l'entretien, ils ont souligné l'anomalie de leur situation comparée à celle des étudiants à plein temps au Canada. Ils ne sont pas autorisés à déduire de leur revenu imposable leurs frais de scolarité parce qu'ils sont des étudiants à temps partiel et qu'ils sont employés.